

1. EDITORIAL

Au vu des nouvelles modalités de fonctionnement mises en œuvre en avril 2018, les missions des SAVS évoluent :

- Transfert de la fonction d'accueil téléphonique et physique.
- Orientation des personnes, sur notification de la MDPH
- Augmentation du nombre de suivis par ETP

Face aux nouvelles contraintes budgétaires, annoncées en juin 2017, par le Conseil Départemental 68, la Direction est associée aux groupes de travail du CD 68 pour préciser les nouveaux contours d'intervention et les nouvelles missions des SAVS.

Une communication active et la participation de l'équipe sont d'actualité.

2018 est marqué par un changement de Chef de Service en début d'année et le départ de la Directrice courant septembre.

Il est à noter l'investissement de tous les professionnels qui ont poursuivi leurs missions et le fonctionnement du Service dans une démarche qualité en continu.

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

Conformément au cahier des charges, édité par le Conseil Départemental du Haut-Rhin en janvier 2010, les missions du Service sont déclinées comme suit :

- Accompagnement social et apprentissage de l'autonomie
- Veille sociale
- Expertise dans le cadre de la PCH
- Evaluation sociale

Le SAVS couvre un territoire de 29 communes (cantons de Wintzenheim et de Munster).

2.1 Nombre de personnes concernées par les missions :

La file active du SAVS est de 65 personnes en 2018 contre 64 en 2017, soit une situation stable.

Missions	Libellé	2018		2017	
CONTACT	Personnes accueillies		17		49
	<i>Dont en 1er Contact</i>	10		31	
ACCOMPAGNEMENT	Personnes accompagnées		65		64
VEILLE SOCIALE/ SORTIE			21		24
INVESTIGATIONS PCH			4		

Commentaires sur l'activité :

Contact : 17 personnes contre 49 en 2017, soit une diminution de 32 personnes qui s'explique par la perte, effective dès le 1^{er} avril 2018, de la fonction d'accueil/orientation désormais assurée par des partenaires (Espaces Solidarité, MDPH, mandataires judiciaires, ...).

Mission d'accompagnement : 65 personnes accompagnées dont :

- 14 nouveaux DIPC (hors renouvellement)
- 21 fins de contrats
- 44 contrats encore en cours au 31 décembre 2018

Nous constatons un équilibre relatif quant au nombre de personnes accompagnées par canton : soit 32 personnes sur le canton de Wintzenheim et 33 sur celui de Munster.

Veille sociale/ Sortie : 21 personnes contre 24 en 2017.

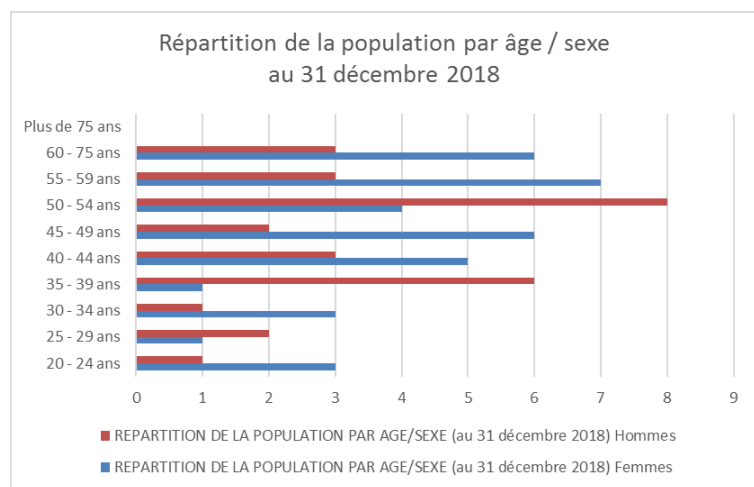
NATURE DES ENTRETIENS EN LIEN AVEC LES MISSIONS

Typologie	Entretiens au Service	Visites à domicile	Entretiens ou démarches à l'extérieur
Nombre	148	307	120

La majorité des entretiens ont lieu au domicile des personnes.

CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACCOMPAGNEE :

Répartition de l'effectif par âge et par sexe



Population : 36 femmes – 29 hommes

Les tranches d'âge se situent majoritairement entre 50 et 54 ans ; deux pics sont néanmoins à constater :

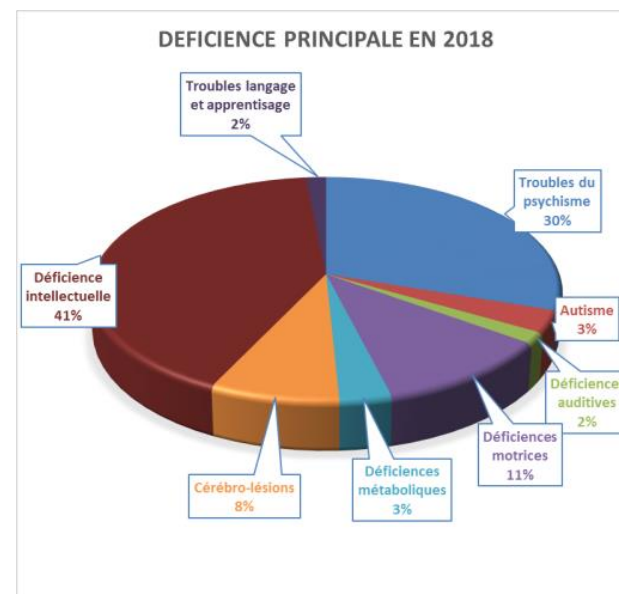
- 7 femmes ont entre 55 et 59 ans (contre 3 hommes)
- 8 hommes ont entre 50 et 54 ans (contre 4 femmes)

Nous observons que la majeure partie des personnes accompagnées sont vieillissantes (31 personnes au total ont plus de 50 ans), ce qui nécessite d'adapter à la fois les prestations proposées et la formation continue des professionnelles.

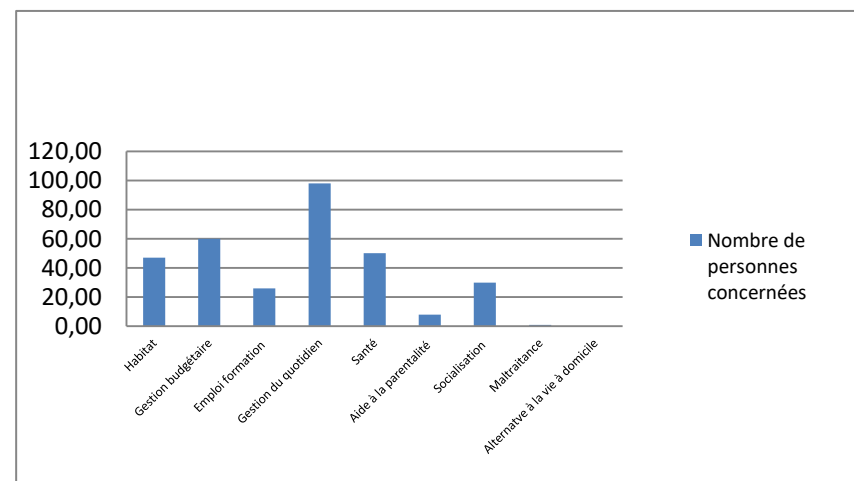
Type de déficience et /ou pathologie

Le graphique ci-dessous met en évidence les principales déficiences dont souffrent les personnes accompagnées : la déficience intellectuelle et les troubles psychiques sont majoritaires. Ce profil de personnes nécessite des accompagnements liés plus particulièrement à la santé et à la gestion du

quotidien. Par ailleurs, nous entretenons un partenariat avec le SAMSAH et le CRA dans un souci de promotion de la santé.



Domaines d'intervention des conseillères

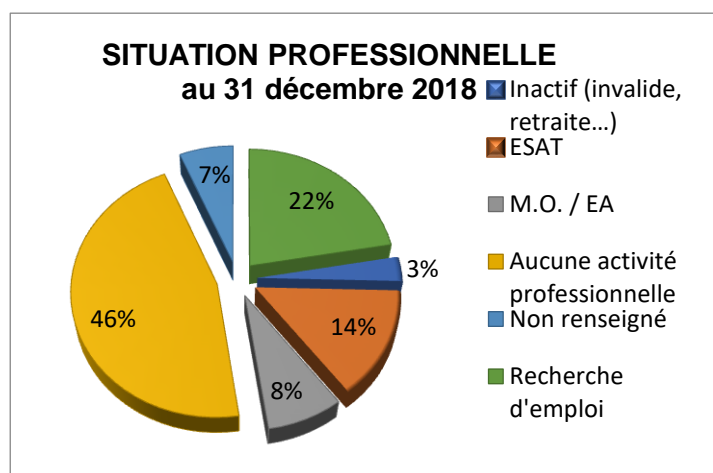


Le tableau ci-dessus met en évidence les domaines pour lesquels les bénéficiaires ont le plus besoin de soutien : la gestion du quotidien est un domaine majoritairement travaillé dans le cadre de nos interventions, suivi par la gestion budgétaire, la santé et l'habitat.

Situation familiale

La situation familiale des personnes accompagnées est hétérogène, à savoir que 21% vivent maritalement ou sont mariés, 79% sont célibataires, et 41% d'entre elles ont des enfants.

Situation professionnelle



Commentaires

Plus de la moitié des personnes sont sans activité professionnelle. Certes l'insertion professionnelle est un axe de travail à mobiliser, pour autant, eu égard à l'avancée en âge, d'autres actes professionnels en lien avec la promotion de la santé, le maintien de l'autonomie et l'inclusion sociale sont à privilégier.

Sur l'ensemble des personnes ayant une activité professionnelle, la majorité travaille en milieu protégé.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie du service

Pour l'équipe :

- Mise en œuvre des nouvelles modalités d'intervention du Conseil Départemental.
- Harmonisation des pratiques entre le SAVS « SDR » et le SAVS 68.

Pour les bénéficiaires :

- Actions collectives : 3 animations ont été organisées durant l'année 2018 et proposées à l'ensemble des personnes accompagnées, soit :
 - o Le Thé Dansant annuel organisé par le SAVS 68 et le SAVS « ADAPEI-Les Papillons Blancs d'Alsace ».
 - o Soirée bowling organisée pour le départ à la retraite de Madame HANDKE DELSART Régine, Conseillère SAVS.
 - o Repas de Noël au restaurant
- Durant l'année, 3 bénéficiaires du SAVS ont participé à un atelier cuisine.



3.2. Travail avec les familles

Les bénéficiaires étant adultes et avec un bon niveau d'autonomie, le travail avec la famille est essentiellement lié à la demande des bénéficiaires ou au soutien effectif que l'entourage familial peut être en mesure d'apporter.

3.3. Promotion de l'inclusion

Le service informe et accompagne au GEM, installé à Colmar, les bénéficiaires qui le souhaitent, pour participer à des rencontres, des activités ou des sorties.

3.4. Coordination des parcours des bénéficiaires

Le service contribue de manière importante à la coordination du parcours des bénéficiaires ; l'objectif de continuité dans la réponse apportée aux besoins des bénéficiaires est au cœur même de ses missions. Nombre des partenariats noués le sont dans cette optique.

3.5. Partenariats

La dynamique partenariale du SAVS est riche et diversifiée, elle contribue à une qualité d'accompagnement au quotidien. La participation active aux réseaux et rencontres partenariales s'est poursuivie tout au long de l'année :

- Réunion dans le cadre du réseau PRAPS (Programme Régional d'Accès à la Prévention et au Soins), participation au sous-groupe TSNH (Travailleurs Sociaux Nord Handicap).
- Rencontre avec les professionnels des Centres Médico-Sociaux couvrant le territoire des cantons de Wintzenheim et Munster pour échange d'informations concernant le fonctionnement des services.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Elle concerne 2 catégories distinctes :

4.1. Formation professionnelle

En termes d'adaptation des compétences des professionnels à l'évolution des besoins des bénéficiaires:

- « Connaissances des troubles psychiques » au CRM de Mulhouse
- « Habitat inclusif »
- « RBPP » pour les personnes en situation de Handicap
- « Prévention des risques de maltraitance en institution »

En termes de sécurité :

- Maintien et Amélioration des Compétences en Secouriste Sauveteur du Travail (2 personnes)

En termes de supervision : GAP

- Groupes d'Analyse Professionnelle pour le personnel sociaux éducatifs (5 réunions) et Cadre (4 réunions)

4.2. Modernisation des pratiques professionnelles :

- **Harmonisation des pratiques entre le SAVS « SDR » et le SAVS 68** : instauration de réunions communes entre les deux services, mutualisation des fonds documentaires et des pratiques organisationnelles.
- **Réorganisation des temps de réunions en 2018** : des réunions de synthèse hebdomadaire et une planification des projets personnalisés et des bilans intermédiaires pour l'ensemble des personnes accompagnées.
- **Participation aux groupes de travail CD/MDPH/SAVS de l'équipe de Direction** : Directrice et Chef de service

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2018

Répartition du personnel par catégorie et type de contrat (en ETP)

Contrats	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	2.40	0.00	0.40	2.00	0,00	0,00	0.00

Evolution du personnel CDI présent sur 3 ans (en équivalent temps plein)

2016	2017	2018
3,80	3,80	2.40

Le service a connu quelques évènements marquants en 2018, avec notamment un changement de chef de service en début d'année et le départ de la Directrice, Mme Catherine PHILIPPE, au mois de septembre. Elle a été remplacée en intérim par M. Charles LUTTRINGER (par ailleurs directeur du Camsp/EDIPA et du Sessad de Colmar), en attente de la nomination d'une nouvelle direction. L'équipe du SAVS, sous la direction de M. LUTTRINGER, est néanmoins restée mobilisée et a poursuivi la mise en œuvre des nouvelles modalités de fonctionnement.

6. CONCLUSION

Le rapprochement des deux SAVS (Neuf-Brisach et Wintzenheim) a permis de créer une dynamique de réflexion et d'action commune, soutenue par la mise en commun et l'optimisation des outils et des procédures.

Par ailleurs, les qualifications des professionnelles n'étant pas les mêmes dans les deux SAVS (AS et ES pour l'un, ES et CESF pour l'autre), les temps

de réunions communs permettent une mutualisation des compétences au service de l'accompagnement des bénéficiaires.

Perspectives 2019

2019 sera pour les deux services l'année d'une nouvelle évaluation interne, qui servira de base à l'élaboration d'un projet de service partagé avec le SAMSAH de Wintzenheim.

La réorganisation des services et de l'activité ayant été menée depuis 2017, le fonctionnement du SAVS entre maintenant en phase de stabilisation, ce qui permet d'envisager en 2019 le rétablissement d'activités collectives destinées à favoriser le développement et le maintien de liens sociaux pour les bénéficiaires.

Le service poursuivra en parallèle sa dynamique de partenariat afin de permettre une plus grande fluidité de parcours pour les personnes accompagnées.

Annie WEISSLOCKER, Directrice, et François JENNY, Chef de Service.